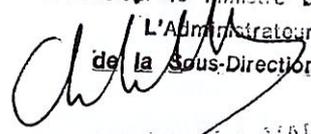




(230) 20A1 21057 : 01

Je soussigné, Christophe VALLET, Administrateur Civil chargé de la Sous-Direction de l'Archéologie, par autorisation du Ministre délégué à la Culture, 3, rue de Valois, PARIS 1er, certifie la présente copie exactement collationnée et conforme à la minute et à l'expédition destinée à recevoir la mention de publication.

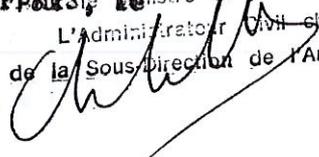
14 OCT. 1983  
PARIS, le Ministre et par délégation,  
L'Administrateur Civil chargé  
de la Sous-Direction de l'Archéologie



Christophe VALLET

Je soussigné, Christophe VALLET, Administrateur Civil chargé de la Sous-Direction de l'Archéologie, par autorisation du Ministre délégué à la Culture, 3, rue de Valois, PARIS 1er, certifie que la commune de VENABLES (Eure) est propriétaire des parcelles n° 717 (contenance : 35a 36ca ; nature P) et 718 (contenance : 12a 60ca ; nature : BT) qui contiennent la motte féodale inscrite, lieudit "Vénalbes", section G du plan cadastral de ladite commune antérieurement au 1er janvier 1956 ainsi qu'il résulte de la recherche effectuée auprès des Services de la Conservation des Hypothèques de LOUVIERS.

14 OCT. 1983  
PARIS, le Ministre et par délégation,  
L'Administrateur Civil chargé  
de la Sous-Direction de l'Archéologie



Christophe VALLET

Département :  
EURE

Commune :  
LES TROIS LACS

*Motte de Venables*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
LES ANDELYS  
8 RUE SELLENICK 27705  
27705 LES ANDELYS  
tél. 02 32 54 76 00 -fax 02 32 54 76 01  
odif.les-andelys@dgfip.finances.gouv.fr

Section : G  
Feuille : 000 G 02

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/1500

Date d'édition : 10/08/2017  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49  
©2016 Ministère de l'Économie et des  
Finances

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

